

Notice : Information de l'utilisateur

Vinceel solution pour pulvérisation buccale

Apis mellifica D7, Belladonna D5, Calendula officinalis D3, Echinacea purpurea D5, Phytolacca decandra D3, Plantago major D3, Salvia officinalis D3, Vincetoxicum officinale D5

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 48 heures.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Vinceel solution pour pulvérisation buccale et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?
3. Comment utiliser Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Vinceel solution pour pulvérisation buccale et dans quel cas est-il utilisé ?

Vinceel est un médicament homéopathique contenant des composants traditionnellement utilisés pour le traitement des symptômes causés par une inflammation de la muqueuse bucco-pharyngée et pour le soulagement des maux de gorge, de l'enrouement, des douleurs buccales et des aphtes.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 48 heures.

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?

N'utilisez jamais Vinceel

- Si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous êtes allergique aux plantes de la famille des composées (Astéracées) ou au venin d'abeille.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Vinceel.

Ce médicament contient de l'éthanol et ne peut être inhalé. L'utilisation chez les enfants de moins de 2 ans n'est pas recommandée.

Autres médicaments et Vinceel

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament. Jusqu'à présent il n'y a pas d'interactions connues avec d'autres médicaments.

Vinceel avec des aliments et boissons

Pour autant que l'on sache, ce médicament peut être pris en association avec des aliments et des boissons.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Il n'existe pas de données concernant l'effet de Vinceel sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement. Aucun effet sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement n'est attendu dans la mesure où les dilutions homéopathiques des composants de ce médicament ne présentent aucune toxicité connue. Pour autant que l'on sache, Vinceel peut être utilisé selon la posologie indiquée au cours de la grossesse et de l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il n'existe pas de données indiquant que Vinceel puisse altérer l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines.

Vinceel contient de l'éthanol

Ce médicament contient 22 mg d'alcool (éthanol) par pulvérisation (16% p/v).

La quantité dans une pulvérisation de ce médicament est équivalente à moins de 1 ml de bière ou 1 ml de vin. La faible quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'entraîner d'effet notable.

3. Comment utiliser Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie pour adultes :

La dose recommandée est de 1 pulvérisation, 3 à 5 fois par jour.

En cas de plaintes aiguës, 1 pulvérisation toutes les ½ à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 12 pulvérisations par jour).

Posologie pour population pédiatrique :

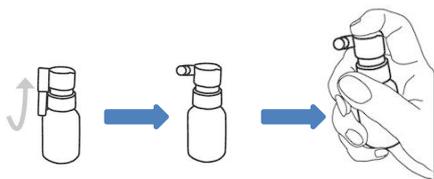
Enfants et adolescents de 2 à 18 ans :

La dose recommandée est de 1 pulvérisation, 3 à 5 fois par jour.

En cas de plaintes aiguës, 1 pulvérisation toutes les ½ à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 12 pulvérisations par jour).

Mode d'administration

Voie buccale.



Placez l'applicateur en position horizontale.

Avant la première utilisation, appuyez à plusieurs reprises sur le pulvérisateur jusqu'à ce qu'une fine brume apparaisse.

Posez l'index sur le dessus du pulvérisateur. Orientez l'applicateur dans la bouche vers la zone à traiter et pulvériser. Tenez toujours le flacon en position verticale.

Les enfants âgés de 2 à 11 ans doivent être surveillés pour éviter qu'ils inhalent la pulvérisation.

Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé de ne pas partager le même pulvérisateur avec d'autres personnes.

Si vous avez utilisé plus de Vinceel que vous n'auriez dû

Selon l'homéopathie, l'effet est lié à la dilution et non à la posologie. Si vous utilisiez plus de Vinceel que la dose recommandée, l'effet ne sera pas plus fort. Si vous avez utilisé trop de Vinceel, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez d'utiliser Vinceel

N'utilisez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié d'utiliser.

Si vous arrêtez d'utiliser Vinceel

L'arrêt du traitement n'entraîne pas d'effets particuliers.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Dans de rares cas, des réactions d'hypersensibilité ou des réactions allergiques locales (inflammation de la peau, rougeurs, enflure et prurit) peuvent survenir. Dans ce cas, le traitement doit être arrêté.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via :

Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
Division Vigilance
Boîte Postale 97
1000 Bruxelles Madou
Site internet : www.notifieruneffetindesirable.be
e-mail : adr@afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Vinceel solution pour pulvérisation buccale ?

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans l'emballage d'origine. Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation concernant la température.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. Les deux premiers chiffres indiquent le mois et les quatre suivants, l'année. La date de péremption fait référence au dernier jour du mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations**Ce que contient Vinceel**

- Les substances actives de 100 g de solution sont : Apis mellifica D7, Belladonna D5, Calendula officinalis D3, Echinacea purpurea D5, Phytolacca decandra D3, Plantago major D3, Salvia officinalis D3, Vincetoxicum officinale D5 à 1,25 g.
- Les autres composants (excipients) sont : éthanol, eau purifiée, glycérol.

Aspect de Vinceel et contenu de l'emballage extérieur

Solution pour pulvérisation buccale.

Flacon avec pompe doseuse contenant 20 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant

Heel Belgium NV
Booiebos 25
B-9031 Drogen (Gent)
Tél. : 09/265 95 65
E-mail : info@heel.be

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

HO-BE553217

Mode de délivrance

Délivrance libre.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvé est février 2023.